

L'encrier

Numéro 32

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

juillet 2011

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

Mot du Maire

Sommaire

P 2 - 3

Aménagement place
de la Fontaine

P 4 - 5

Restauration intérieure
de l'église

P 6

Adieu Dédé

P 7

Agence postale
communale

P 8 - 9

Intercommunalité

P 10

Aire sportive

P 11

Le Bistro du Solaure

P 12

Il fait bon vivre à
Piégros

P 13 à 15
Paroles aux
associations

P 16

Sport

P 17 - 19

Vie scolaire

P 20

Point info

Après plusieurs mois de travaux, succédant à de longues, trop longues années de fermeture, notre commerce local vient de réouvrir. Enfin, diront certains. C'est bien diront d'autres qui apprécient à sa juste valeur les services proposés par le « Bar-Restaurant Le Solaure ». Utilisant la licence IV mise à disposition par la commune, dans un cadre accueillant et une décoration mêlant l'histoire de ce lieu et les idées nouvelles de nos commerçants, cette activité contribue aussi à créer de la vie et des liens au cœur de notre village.

Sans oublier Mr et Mme Borie, nos boulangers-pâtisseries de Mirabel et Blacons, qui ont assuré le dépôt de pains et de journaux par beau temps, mais aussi par temps de pluie, de neige et de froid, souhaitons à Delphine et Jean-Claude une pleine réussite dans leur entreprise, pour le bien de notre commune et de nous tous.

Il est sûr que cette activité générera, et c'est tant mieux, de nombreux clients et visiteurs qui en profiteront pour découvrir entre autres, l'église Notre Dame, avec sa dernière travée rénovée dans les règles de l'art. J'en profiterai pour saluer l'initiative et la volonté des membres de la paroisse, qui avec l'aide du secrétariat de mairie ont pu monter ce dossier, terminant ainsi les travaux entrepris par le Père Farconnet.

Il est évident aussi que cela nous amène un flot de véhicules supplémentaires. Avec les parkings de la place de la liberté et des écoles, un peu de bonne volonté et de discipline de chacun permettra de résoudre les problèmes potentiels. Avouons qu'il serait dommage d'en venir à la force. Et puis, comme on le voit à la télé, un peu de marche est nécessaire pour une bonne santé.

Notre village a été en ce mois de juin, victime de dégradations et de tags en tous genres. Sans oublier le bruit perpétré à des heures où l'on dort. Cela est inadmissible, dans un village que l'on souhaite paisible et calme. D'un montant d'environ 2000 euros, ces casses ont été surtout localisées au niveau de l'école, qui rappelons le, a ouvert ses portes, il y a un peu plus d'un an. Il est très clair que ces réparations seront imputées sur le budget communal, donc au niveau de chaque foyer par le biais des impôts, pénalisant aussi les travaux projetés. Un dépôt de plainte, ainsi qu'une rencontre avec certains parents ont eu lieu. Il apparaît que cela est le fait de petits clastrois, mais aussi d'enfants venus de l'extérieur. Enfin, avouons aussi qu'il est anormal que de jeunes, très jeunes enfants ne soient pas accompagnés par des adultes à des heures tardives de la nuit.

L'autre sujet de l'été est la volonté d'améliorer les emplacements des bacs à ordures ménagères. Notamment au niveau du « Jardin du maréchal », où des déchets de tous ordres sont déposés ou jetés. Cet emplacement très pratique pour des personnes responsables, trop pratique pour les autres car isolé, est une véritable déchetterie, voir décharge, malgré les efforts de nos employés communaux ou intercommunaux. Clairement, il est envisagé de le supprimer pour en créer d'autres plus proches des habitations, donc plus surveillés. Il faut rappeler que seules les ordures ménagères doivent être mises dans les bacs, et que tous les autres déchets, pneus, appareils ménagers, bois, cartons, déchets verts, gravats,... peuvent être déposés à la déchetterie à Aouste.

Pour terminer, je ne manquerai pas de vous souhaiter une bonne lecture, de passer un bel été sous la chaleur, et de bonnes vacances.

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 - 17h00 ; Mercredi : 09h00 - 12h00 ; jeudi : 14h00 - 17h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr

Aménagement Place du Village



A l'origine, les constructions étaient essentiellement regroupées dans 2 bourgs : celui de La Clastre dans la plaine et celui de Piégros, au sud. Aujourd'hui, La Clastre est devenu le chef lieu de la commune.

Le développement urbain de la commune s'est fait au coup par coup sous forme d'habitat pavillonnaire, fort consommateur d'espace.



Dans la démarche du Plan Local d'Urbanisme, parmi les objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'organisation de l'urbanisation pour améliorer le fonctionnement du village est apparue comme un enjeu important.

Les zones urbanisées ou à urbaniser se situant majoritairement au sud, il devient nécessaire de renforcer la liaison nord-sud du village de manière la plus sécurisée possible.

L'aménagement de l'entrée nord du village a été réalisé en lien avec le Direction Départementale des Territoires (ex DDE). Au sud, la construction de la nouvelle école a permis d'aménager de nouveaux espaces publics : parvis, placette à l'entrée de l'école, aire de stationnement, arrêt de bus, voirie nouvelle.

L'enjeu important est de prévoir le raccordement de ces voies dans la traversée du village.

Actuellement, la place de la Fontaine est un espace assez restreint qui concentre beaucoup d'usages et est relativement encombrée :

- surreprésentation de la voiture (circulation et stationnement)
- mauvaise accessibilité, mairie, église, CRA, non accessibles aux handicapés
- manque de cheminements piétons (trottoirs étroits)
- bâtiments patrimoniaux peu mis en valeur
- manque de lien entre les différents espaces qui composent le village : mairie, école, restaurant scolaire, Centre Rural d'Animation, église, jardin d'enfants, aire sportive.

Les objectifs de la commune sont :

* Secteur central – Place de la Fontaine (voir n° 1)

- confirmer le rôle de place publique principale :
 - lieu fédérateur, vivant et attractif,
 - lieu adapté aux besoins de la population,
 - lieu sécurisé pour les usagers.
- inscrire la place dans un réseau de continuité piétonne qui relie le nord du village aux équipements et nouveaux quartiers au sud ;
- diminuer le nombre de voitures en stationnement et proposer une alternative de stationnement dans le village ;
- mettre en valeur l'église, aménager son parvis et l'arrière du bâtiment qui est la partie la plus ancienne ;

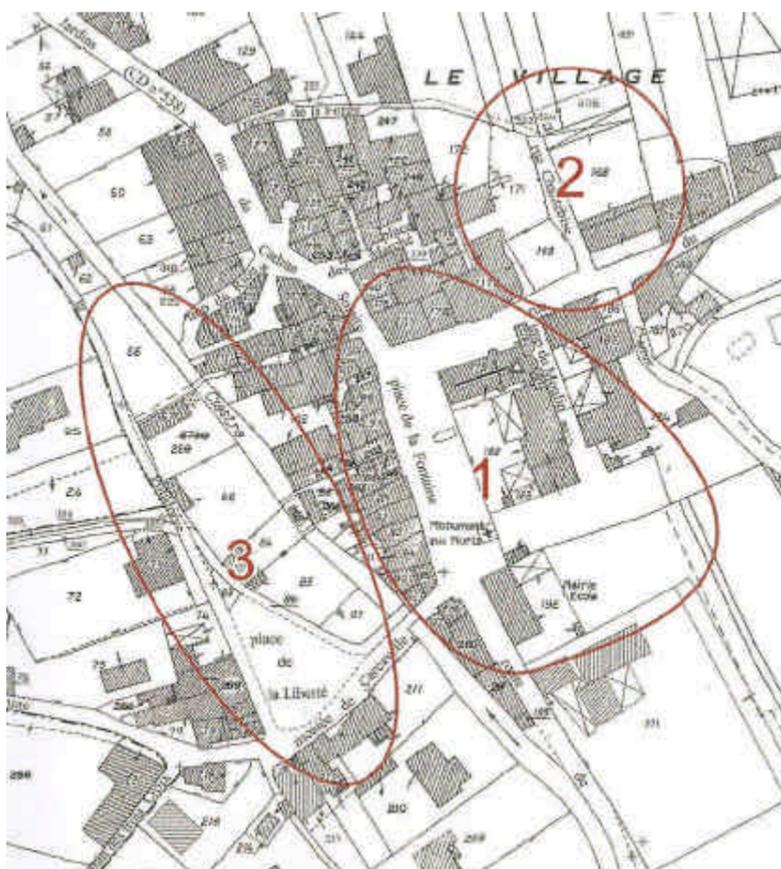
- réserver un espace à la terrasse du bar-restaurant ;
- aménager le parvis de la mairie et rendre le bâtiment accessible ;
- faciliter le fonctionnement du marché et des diverses manifestations ;
- supprimer la cabine téléphonique et les WC publics qui ne contribuent pas à la mise en valeur de l'église ;
- aménager la circulation des piétons le long des façades ouest et assurer leur sécurité.

* Secteur Est - ancienne école (voir n° 2)

- aménager l'entrée Est du village par la rue du Solaire ;
- garder la vocation du jardin d'enfants ;
- aménager la rue Chantebise et la Traverse de la Forge.

* Secteur Ouest (voir n° 3)

- mettre en valeur la rive gauche du ruisseau par des aménagements paysagers ;
- requalifier la place de la Liberté et aménager un parvis au CRA ;
- renforcer le cheminement piéton vers le restaurant scolaire ;
- aménager et requalifier les passerelles existantes ;
- améliorer les toilettes publiques existantes en articulation avec une cabine téléphonique.



Pour réaliser ce projet une mission d'accompagnement a été demandée au CAUE. Elle consiste à :

- définir les objectifs exprimés par les élus, un programme d'aménagement de la place centrale du village et des espaces adjacents et écrire un document de synthèse constituant le cahier des charges nécessaires à la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre,
- assister la commune dans le choix du maître d'œuvre dans le respect de la loi sur la maîtrise d'ouvrage public,
- après désignation par la commune du maître d'œuvre assurer le suivi du travail jusqu'à la validation d'un avant projet,
- Aider à l'élaboration des dossiers de demande de subvention.

Une église rénovée encore plus accueillante

Les travaux présentés dans l'Encrier n°30 de juillet 2010 sont terminés. Le budget annoncé a été respecté.

Un grand merci à ceux qui ont permis que ce projet aboutisse : le Conseil Général de la Drôme, le Ministère de la Culture, la Fondation du Patrimoine, la commune de Piégros-La Clastre, la Paroisse de la Sainte Famille et tous ceux qui ont répondu généreusement à l'appel aux dons.

Depuis sa construction au 19ème siècle, cette partie de notre église n'avait jamais fait l'objet de travaux. Mais le temps use même les choses les plus solides. Il était urgent d'intervenir, pour des raisons esthétiques bien sûr, mais aussi des raisons de sécurité : l'enduit de la voûte s'est écroulé à la première intervention des ouvriers.

L'église étant inscrite « monument historique », il était de la compétence des Bâtiments de France de définir la nature des travaux à entreprendre et les modalités de leur exécution. Ils ont donc décidé qu'il s'agirait d'une restauration et non d'une réfection. De même, les entreprises choisies ont dû recevoir leur agrément pour être retenues. Il s'agit de Madame Malfatto restauratrice à Étoile/Rhône, Monsieur Reynier maçon à Crest et Monsieur Granjon électricien à Piégros-La Clastre.

De vifs remerciements sont adressés à Monsieur Ravit (marbrier de Livron/Drôme) qui a fait don d'une plaque de marbre pour rénover le pied du baptistère.

Avant travaux



Après travaux



L'inauguration de fin de travaux de notre belle église a eu lieu le 29 juin en présence de Monsieur le maire, Madame Charignon (Fondation du Patrimoine), des Pères Raymond Baraché et Rémi Maisonneuve...

Toute la population était cordialement invitée à venir partager le verre de l'amitié. Un concert de la chorale « Arc en ciel » qui répète tous les mercredis soir à l'église, a clôturé cette soirée festive.



Père Baraché

Monsieur le Maire

Programme pour l'été 2011

Concert prévu :

- 17 juillet à 18h00 : la pianiste Sylvie Sagot-Duvaurox interprétera les Préludes de Debussy.

Exposition :

Tout l'été, dans les 3 églises ouvertes de Piégros-La Clastre, Mirabel et Blacons et Suze, une exposition différente vous est offerte sur le thème du « CHEMIN » : chemin de randonnée bien sûr, mais aussi chemin de la vie.

Des circuits de randonnée de durées et difficultés diverses sont proposés aux amoureux de la marche. Munis ainsi de quelques renseignements, ils pourront mieux découvrir les richesses naturelles, humaines et architecturales de notre val de Drôme et de notre val de Gervanne.

L'ensemble de ces circuits a été appelé : LE CHEMIN DE ST JULIEN.

La marche n'est-elle pas une occasion de se ressourcer, de s'émerveiller, de rencontrer d'autres personnes, de méditer ?

Dans chaque édifice un cahier sera à disposition où chacun pourra exprimer ses réflexions. On pourra aussi prendre contact par courriel et envoyer dessins et photos du chemin St Julien : cheminstjulien@laposte.net

Ainsi, l'an prochain, une autre exposition pourra être créée en intégrant ce qui aura été apporté par chacun.

Béatrice Vasseur

pour la Communauté St Julien des 3 Becs

Adieu Dédé...

André Raillon nous a quittés le 24 mars 2011.

Natif de Piégros-la Clastre, il a passé toute sa vie au quartier du Gros Noyer où il a travaillé sur l'exploitation familiale, avec son épouse Célie.



En 1978, il entre au service de la commune, tout d'abord pour le ramassage des ordures ménagères, qu'il effectue à l'aide de son tracteur, puis comme cantonnier et à partir de 1987, il succède à Marcel Aubert, en tant que garde champêtre. André prendra sa retraite en 1992.

Très impliqué avec toute sa famille dans la vie associative clastroise, tant au sein du Basket, que de la chasse ou encore du don du sang notamment, il laissera à tous le souvenir d'un homme serviable, dévoué, avenant.

Une pensée pour Célie, son épouse, Gilbert et Christiane, ses enfants, leurs conjoints, ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute sa famille.



Agence Postale Communale

Après avoir passé cinq années derrière le guichet de notre petite agence, Catherine Estachy quitte notre commune ; le conseil municipal et le personnel communal a organisé une petite réception le samedi 25 juin pour la remercier de ses bons et loyaux services et lui souhaiter bonne chance pour la suite.

Ce fut aussi l'occasion de présenter Marion Brunet, originaire de Chabrillan, qui a déjà été amenée à l'occasion de remplacer Catherine lors des derniers congés et qui va lui succéder pour tenir notre agence.

Elle aura le plaisir de vous accueillir aux horaires habituels :

Lundi	08h30 – 10h45
Mardi	08h30 – 10h45
Mercredi	fermé
Jeudi	08h30 – 10h45
Vendredi	08h30 - 10h45
Samedi	08h30 - 11h30



«A l'occasion de mon départ, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont témoigné leur sympathie, j'aimerais également, dire "au revoir" aux Clastrois que je n'ai pas eu l'occasion de revoir, du fond du coeur, particulièrement tous ceux avec qui j'ai partagé des petits moments de vie.

Bonne continuation à tous, je vous laisse accueillir chaleureusement Marion, comme vous l'avez fait avec moi.»



Au revoir Catherine... bonjour Marion !

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le 16 décembre 2010, a été promulguée la loi 2010-1563 de réforme des collectivités territoriales, notamment consacrée au développement et à la simplification de l'intercommunalité.

Les articles de cette loi prévoient en particulier :

- Une couverture totale du département par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (toutes les communes doivent adhérer à une intercommunalité).

- Une meilleure organisation des EPCI comportant en particulier des modifications de périmètres et des fusions.

- La prise en compte des orientations suivantes :

* La constitution d'EPCI d'au moins 5000 habitants

* Une amélioration de la cohérence spatiale de ces mêmes EPCI, au regard notamment des bassins de vie

* L'accroissement de la solidarité financière

* La réduction du nombre de syndicats de communes et des syndicats mixtes

* Le transfert des compétences exercées par les dits syndicats

* La rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement

C'est ainsi que Monsieur le Préfet a réuni le 22 avril dernier la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), composée de 44 membres, dont Gilles Magnon, président et délégué de la CCC.

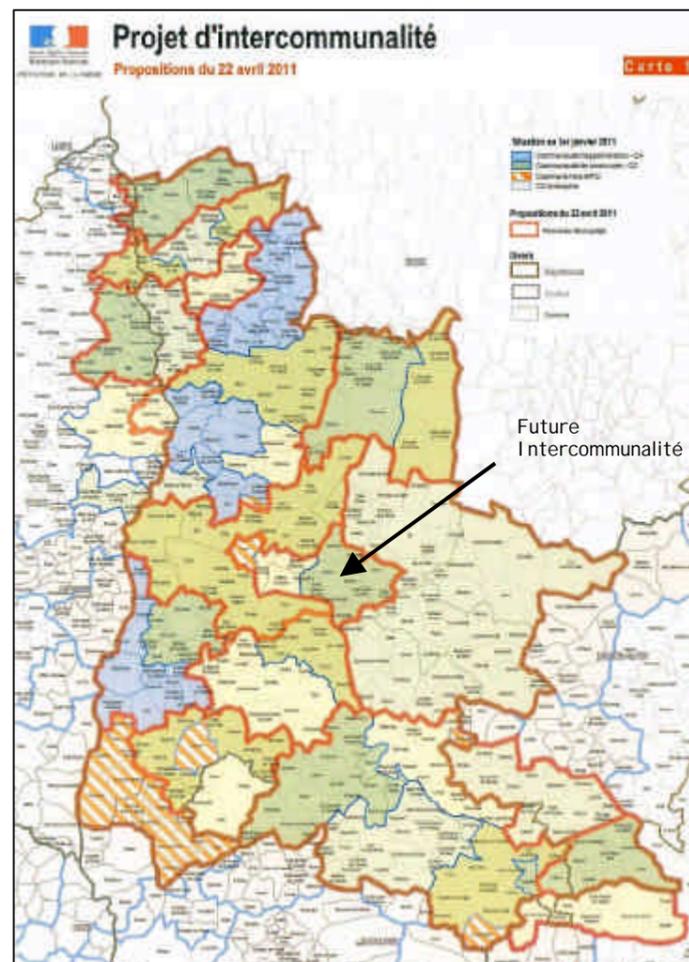
Ce projet de schéma est soumis aux avis des communes, aux EPCI et aux syndicats concernés qui doivent se prononcer avant la fin Juillet. Ensuite la CDCI se réunira afin d'étudier les différents avis, valider ou amender le schéma proposé par les services de l'état.

Enfin, et avant le 31 décembre 2011, Monsieur le Préfet arrêtera le schéma, pour une mise en vigueur au plus tard au 1er Janvier 2014.

Composé de 25 EPCI et de 163 syndicats à ce jour, le projet a pour objectif de passer à 14 EPCI et à 108 syndicats.

Pour le centre de la vallée de la Drôme, il est proposé la fusion de la Communauté des Communes du Crestois et de la Communauté des Communes du pays de Saillans, avec une extension du périmètre à la commune de Crest. On notera que les deux communautés de communes comptent aujourd'hui moins de 5000 habitants chacune. La nouvelle organisation comprendrait 15 communes et près de 14500 habitants.

Lors du conseil municipal du 8 juillet dernier, les élus de Piégros-La Clastre se sont exprimés favorablement, par délibération, pour la mise en place de ce schéma (12 pour et 1 abstention).



Le projet de la C.C.C.

Ayant anticipé ce projet, les membres de la CCC et de la CCPS, rejoints par les élus de la ville de Crest travaillent ensemble depuis 2009, afin d'étudier une réorganisation de nos territoires, conscients que la taille de nos structures actuelles atteint aujourd'hui une taille critique. Il est à noter que ce projet est issu d'une volonté commune, et que le principe de « non-démarchage » auprès d'autres communes a été acté.

Ce projet répond aussi à une réelle volonté de conserver le pouvoir de décision le plus proche possible des communes, donc des citoyens. En effet, l'appartenance à une structure plus importante, réduirait considérablement la prise en compte de l'avis d'un ou de deux élus de notre commune au milieu d'une centaine de membres la constituant. Ainsi, ce territoire, de taille humaine et constitué de petites communes (sans que cela soit péjoratif), permettrait à chacun de s'exprimer, d'être écouté et de faire valoir ses arguments.

Une autre volonté est de faire de ce territoire un territoire de projet et de développement, notamment en matière d'économie, d'environnement, de politique du logement, de tourisme et d'action sociale.

A ce jour, les problèmes liés à la représentativité sont quasiment résolus. De même, une ébauche des compétences souhaitées est rédigée. Le travail actuel, réalisé par des groupes de travail et un comité de pilotage, consiste à approfondir celles-ci afin de pouvoir réfléchir ensuite aux dispositions financières qu'il conviendra de rapprocher.

Une vision de la structure et de son fonctionnement



L'aire sportive Aimé Farconnet

Le gymnase intercommunal, en fonction depuis fin 2010, héberge désormais la plupart des activités sportives de la commune dont, évidemment, le basket.

Aussi, suite à des demandes de la part d'associations de notre commune, la municipalité a réfléchi au devenir de l'aire sportive Aimé Farconnet, équipement qui présente beaucoup d'avantages de part sa situation, son cadre et ses locaux de plain pied.

Une réunion de la commission des associations avec les représentants de chacune d'entre elles a eu lieu afin de déterminer les besoins en matière d'utilisation de la salle pour des réunions ou du stockage de matériels.

Il a été décidé que ce lieu deviendrait en quelque sorte la maison des associations et qu'un planning, tenu par la mairie, serait établi, ainsi qu'un règlement que chaque utilisateur devra s'engager à respecter.

Il est important que ce lieu continue à vivre et à être utilisé régulièrement, il serait en effet inconcevable de laisser à l'abandon ces locaux qui n'ont qu'une quinzaine d'années, sachant que l'on manque très régulièrement de salles.

Dès qu'il sera établi, le règlement d'utilisation de l'aire sportive sera présenté aux associations, puis mis en ligne sur le site de la mairie.



LE BISTRO DU SOLAIRE



Après six années de fermeture et plusieurs mois de travaux pour remise aux normes et restauration des locaux, les clastrois ont enfin pu assister avec grand plaisir à la réouverture du commerce du village.

En effet, le lundi 27 juin, le Bistro du Solaire a ouvert ses portes.

Delphine Sartre, la nouvelle propriétaire vous réserve le meilleur accueil dans un lieu chaleureux, réaménagé avec beaucoup de goût.

Dès 8 heures, le matin, vous pouvez aller boire votre petit noir, ou blanc, acheter votre pain, le journal, mais aussi siroter une boisson fraîche en journée, ou déguster un bon repas, une glace à l'ombre des platanes de la place du village

À partir du mois d'octobre des dîners concerts, karaoké ou à thème auront lieu deux vendredis par mois.

Périodes d'ouverture

- Juin à août : le restaurant ouvert tous les jours sauf les mercredi et dimanche soir

- Septembre à mai : le restaurant ouvert tous les midis du lundi au samedi

Souhaitons à Delphine ainsi qu'à sa famille, une pleine réussite dans son entreprise, et toujours beaucoup de satisfaction et d'épanouissement dans le développement de ce beau projet.



Place de la Fontaine - 26400 PIÉGROS-LA CLASTRE

Tél. : 04.75.60.00.78.

 : le-bistro-du-solaire@orange.fr

Site Internet : www.bistrodusolaire.e-monsite.com

Il fait bon vivre à Piégros



Andrée Bourdhoux

C'est en octobre 1972 qu'Andrée Bourdhoux et sa famille sont venues s'installer au village de Piégros-La Clastre. Ces belges francophones ont très vite su s'intégrer au pays. Leur gentillesse et leur serviabilité ont largement contribué à leur rapide « adoption » par les clastrois. Aujourd'hui, Gaston le chef de famille et l'ami de tous, ayant trop tôt disparu, Andrée vit avec sa fille Marie-Rose qui lui assure assistance et réconfort ; tandis qu'André et Marie-Louise, ses deux autres enfants qui ne résident pas à Piégros-La Clastre, ne l'oublient pas pour autant. Cette institutrice retraitée a toujours eu le sens en éveil et si aujourd'hui, à son 100^{ème} printemps, elle a un peu du mal avec la vue et l'ouïe, elle n'en demeure pas moins attentive à tout ce qui l'entoure et garde intact ses souvenirs.

Née le 12 avril 1911 à Anthisnes en Belgique, Andrée Bourdhoux fêtait donc ses 100 ans ; anniversaire qui lui confère le « privilège » de doyenne de la commune.

Seulement six semaines après l'anniversaire d'Andrée Bourdhoux, c'était au tour de Roger Madre de fêter son siècle.

Depuis le 1er juin, notre commune peut en effet se flatter d'avoir 2 centenaires.

En 1972, lorsque l'heure de la retraite a sonné, après une carrière passée au Journal Officiel Lois et Décrets, Roger Madre, parisien de naissance, et son épouse Marthe, née Silvestre, sont venus s'installer au quartier de la Condamine, d'où elle était originaire.

Veuf depuis l'été 2009, il a la chance d'avoir sa fille Janine à côté de chez lui, son fils Jean habitant la région cannoise.

C'est chez Janine, accompagné de Sandrine, son auxiliaire de vie, qu'il a passé cette journée quelque peu exceptionnelle ; les représentants de la municipalité, venus lui apporter un présent pour célébrer cet événement, ont pu constater que notre nouveau centenaire se portait comme un charme.

Nous souhaitons à nos deux centenaires de poursuivre leur chemin avec autant de sérénité et de pouvoir encore profiter longtemps des bonnes choses de la vie.

N'oublions pas nos autres centenaires des années précédentes :

Rosa RAILLON née REYNAUD, le 16 août 1996

Jeanne RAMUS née PAILLAUD, le 15 mars 1997

Marie-Louise BERNARD née BONNET, le 24 juillet 2003



Roger Madre



Parole aux associations

Les Aînés Ruraux du Club Saint Médard



La vie d'un Club

C'est d'abord une équipe de bénévoles, qui anime, organise et propose des actions collectives pour le plaisir de tous. C'est la réunion de personnes aimant le contact humain, qui se sentent isolées et qui ont besoin ou souhaitent, au moins une fois par semaine rencontrer des amis, collègues, voisins, parents et autres.

Cela permet de converser, de s'informer ou d'apporter des informations, de parler du bon vieux temps, d'échanger des idées, en somme de refaire le monde.

Il est bon de jouer ensemble à la belote, au scrabble, à la pétanque ; de voyager, d'aller au restaurant, de visiter notre beau pays.

A noter qu'il y a également un groupe de marcheurs qui ne demande qu'à être étoffé, ainsi qu'un atelier de couture, patchwork et autres confections d'objets.

Tout cela, en bref, c'est participer à la vie d'un Club en toute sympathie et amitié.

Être adhérent

Pour ce qui concerne notre Club toute personne physique à partir de 50 ans peut être adhérente pour la modique somme de 16€ de cotisation annuelle.

Une carte avec un timbre fédéral permet de participer à toutes les activités organisées par le Club ou la fédération des Aînés Ruraux.

Venez donc, nous rejoindre, vous serez reçus en toute amitié.

Pour nous contacter : par courrier : Club St Médard

Mairie

Place de la Fontaine - 26400 Piégros-la-Clastre

Par Tél. : Mr ou Mme Soual - 04 75 40 07 73

Par mail : soual.jean-pierre@wanadoo.fr

ARTDECOSTYL'

Vu le succès, l'originalité, la beauté de la présentation 2010, le groupe d'exposants réitérera les 8 et 9 octobre 2011 au Centre Rural d'Animations de Piégros-La Clastre, l'exposition de leurs créations.

Réservez donc un peu de temps pour venir admirer le travail et le talent de ces personnages, hors du commun, investis d'un don certain.

Bienvenue à tous, sans limite d'âge, à la découverte de tableaux, d'objets décoratifs en bois, en céramique, de broderie, de patchwork, etc... Vous ne le regretterez pas !!!



Jean-Pierre Soual

Président du Club Saint Médard

Les Balcons de la Drôme **entre Saint Sauveur en Diois et Piégros-La Clastre**



Le 12 juin, l'association Les Balcons de la Drôme vous donnait rendez-vous pour sa 21ème édition, avec au programme des randonnées remportant toujours un franc succès, et une course de montagne, l'Envolée des Balcons.

Après Aubenas l'an dernier, il fallait changer, comme tous les ans, de lieu de départ pour les randonnées. Après plusieurs réunions de préparation, le village de Saint-Sauveur-en-Diois était choisi.

TROIS RANDONNÉES AU PROGRAMME

Bien qu'incertaine les jours précédents, la météo n'a cependant pas joué de mauvais tour et c'est par beau temps que quelques 550 randonneurs se présentaient au départ, de 07h00 à 10h00.

Trois parcours leur étaient proposés : 11, 16 et 21 km.

Le "petit", 11 km pour 320m+ restait en rive gauche. Après une montée de 3 km jusqu'au hameau des Mouyons, d'où la vue est exceptionnelle vers le Vercors, Crest et l'Ardèche, il faut ensuite se laisser glisser vers l'arrivée, en grimpant quelques bosses et en prenant soin de se ravitailler au Collet de la Vigne.

Les deux autres itinéraires, 16 et 21 km, commencent par descendre au Collet (rond-point de Saillans). Ensuite, où les choses sérieuses commencent en montant vers le Serre Peyplat. Là, le 16 km prenait plein ouest par le Serre Perpit, alors que le 21 km suivait la direction opposée pour continuer à monter vers le Col de Pourcheton et le Serre des 3 Bornes. Évidemment, toujours des vues imprenables sur la vallée.

Puis, jonction des deux circuits à Charsac pour remonter vers le village de Mirabel. Table d'orientation au-dessus des maisons pour les courageux, et panorama toujours grandiose pour tous ! Il ne restait plus qu'à descendre vers la vallée et rallier l'arrivée à Piégros-La-Clastre.

La majeure partie des circuits empruntait des chemins et sentiers existants, mais quelques passages traversaient des zones privées pour lesquelles les propriétaires n'ont pas hésité à donner leur accord temporaire de passage. Qu'ils en soient ici remerciés.

En fin de matinée, après avoir côtoyé de magnifiques paysages, les randonneurs se retrouvaient place de la Fontaine, à La Clastre - en pleine forme ou accusant un brin de fatigue - mais heureux d'avoir participé à cette fête de la nature et du sport.

L'ENVOLEE DES BALCONS

La version course, créée en 1991, s'envole à nouveau vers les sommets : c'était la 6ème édition montagne de "L'Envolée des Balcons".

Les épreuves 2010 ont connu l'an dernier un record de participation avec 180 coureurs partis à l'assaut des rudes pentes de Piégros-La-Clastre.

L'édition 2011 - avec 154 coureurs - se déroulait dans les mêmes conditions, empruntant des chemins et sentiers de la commune, avec une petite incursion en forêt de Saoû, propriété du Département, entre le Pas de Faucon et le Pas St Michel.

La partie haute a d'ailleurs donné lieu cette année à une nouvelle demande administrative du Préfet de la Drôme, appelée "Étude d'Incidence Natura 2000". Sans rentrer dans les détails, il convient de noter que l'organisateur se trouve bien démuni pour apprécier à sa juste valeur l'incidence d'une manifestation sur les milieux traversés.

Revenons à la course : un itinéraire résolument montagne et technique pour le 16 km, qui réservait de splendides panoramas sur la vallée de la Drôme, les contreforts du Vercors, la magnifique forêt de Saoû, dominée par les Trois Becs et, des montagnes de l'Ardèche au Dévoluy si le temps est clair.

Il fallait cependant être en forme pour affronter ce parcours exigeant : une première montée de 5 km quasiment sèche de 360 m et vous êtes déjà au sommet de Puyjovent ; une descente et une partie plate d'environ 2 km suivaient et là, les choses sérieuses : deux montées très raides et techniques pour atteindre le Pas de Faucon (200m+), puis le Monastère de St Médard (160m+) en 2 km. Il restait ensuite 6 km de descente, où il fallait rester très vigilant : "ça tape" fort, et les orages des dernières années ont provoqué une érosion importante sur certaines parties.

Un peu plus bas, le chemin des Mariés, avec une dernière petite bosse, guidait alors vers l'arrivée toute proche.

Pour ceux que la distance, le dénivelé (850m +) et le côté technique effrayaient, un parcours de 7 km comptant tout de même 270m + était proposé : une première montée de 200m +, puis plongeon vers le ruisseau de Blayne avant la remontée d'environ 70m + pour emprunter le même final que le 16 km.

Évidemment, le respect des espaces traversés, Natura 2000 ou non, était de rigueur pour tous !

A l'arrivée, pour récompenser ces sportifs, le tee-shirt des Balcons était distribué à tous. Coupes, Clairette de Die, picodons, pickles "clastrois", carte souvenir, lots sportifs étaient également offerts aux coureurs les plus rapides ou tirés au sort pour les randonneurs.

En fin de matinée, randonneurs et coureurs ainsi que des amis venus les rejoindre s'installaient sous les platanes de la place du village pour déguster, dans une ambiance chaleureuse et détendue, le repas préparé et servi par le Basket Clastrois.

Animer, vous recevoir, partager, échanger, découvrir des visages réjouis à l'arrivée... sont les motivations profondes de l'association des "Balcons de la Drôme" et de tous les bénévoles d'un jour, sans qui rien ne serait possible. Et cette année encore, le contrat a été rempli !

Merci à tous.

*Le Président
Fabien Sylvain*



après l'effort, le réconfort...



Basket Piégros

Durant cette saison de basket, les cadets de Piégros la Clastre ont réalisé une très belle performance puisqu'ils ont réussi à être champion Drôme-Ardèche en 1ère série. L'équipe est composée de sept joueurs (Justin Costa, Steven Chazalotte, Marty Girard, Bastien Juveneton, Quentin Moreau, Lucas Monge et Raphaël Odemard) et est accompagnée de deux coachs/entraîneurs (Léa et Lulu).

La saison commença par les poules de brassages et un premier match à Piégros face à St Peray remporté 73-53. Malheureusement, pour le "déplacement" à Crest, l'équipe s'incline 67-45 ; mais les matchs allers finissent bien avec une victoire à Montélimar 84-55. Pour les matchs retours c'est un parcours quasi-parfait puisque tous les matchs sont remportés dont celui contre Crest (51-32). Les cadets se placent deuxième de leur poule derrière Crest, ce qui leur permet d'accéder à la première série. Les poules de brassages se sont déroulés jusqu'à décembre.

En janvier, le championnat de 1ère série commence avec un sans faute pour les matchs allers (82-57 face à Saint-Vallier, 69-59 face à Rodhia, 57-54 face à Génissieux, 78-55 face à Montélimar, 78-55 face à Savasse, et enfin 71-53 face à Aubenas), on notera les blessures de deux joueurs les obligeant à continuer à cinq durant la plus grande partie des matchs allers. Viennent ensuite les matchs retours avec un match difficile à Rodhia (perdu 55-49) et une contre performance à Montélimar (perdu 64-59) sinon les autres matchs furent gagnés sans trop de difficulté. Les cadets finissent premier du championnat et jouent donc la demi-finale face à Saint-Vallier (classé troisième).

La demi-finale se joua le 7 mai à Montélimar, ce ne fut pas un match difficile avec un premier quart temps remporté 16-2 et finalement un match gagné 75-38. Dans la seconde demi-finale opposant Rodhia à Aubenas, c'est finalement Rodhia qui s'impose sur le score de 63-55. Les cadets jouent donc la finale face à Rodhia le 29 mai à Chavannay. Ce fût un match difficile, Piégros mène toute la première mi-temps mais se fait rattraper et finalement dépasser dans la deuxième. Mais grâce à un mental d'acier, ils deviennent plus agressifs en défense et passent devant durant le quatrième quart-temps pour finalement remporter le titre sur le score de 70-64.

On notera notamment l'invincibilité à domicile dans le tout nouveau gymnase.

Lucas Monge



Les Cadets et leurs entraîneurs



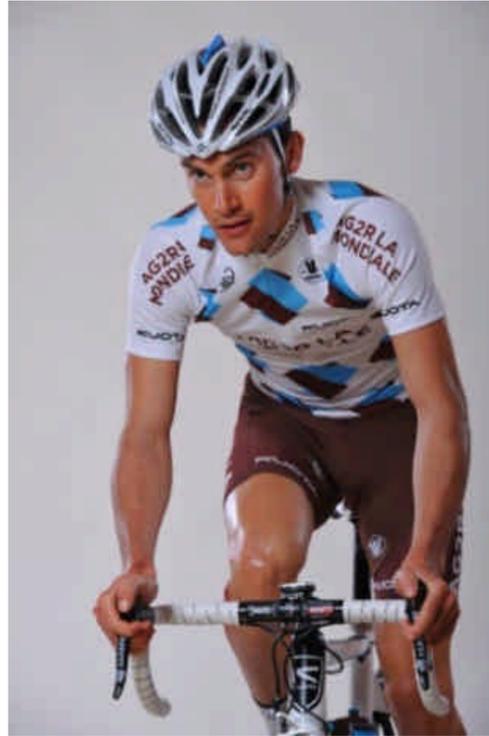
Les Benjamins - entente Piégros-Crest

Sportifs professionnels Clastrois

Allez Guillaume !!

Il n'y a pas si longtemps de cela, nous vous parlions de nos deux sportifs préférés qui sont passés professionnels chacun dans leur discipline respective.

Si notre Guillaume Bonnafond National, cycliste salarié à l'AG2R « La Mondiale » a eu malgré un début de saison satisfaisant, de gros soucis de santé qui lui ont imposé du repos pour « recharger les batteries » ... souhaitons-lui, par ce message, une bonne récupération, bon courage, persévérance et réussite pour la suite !

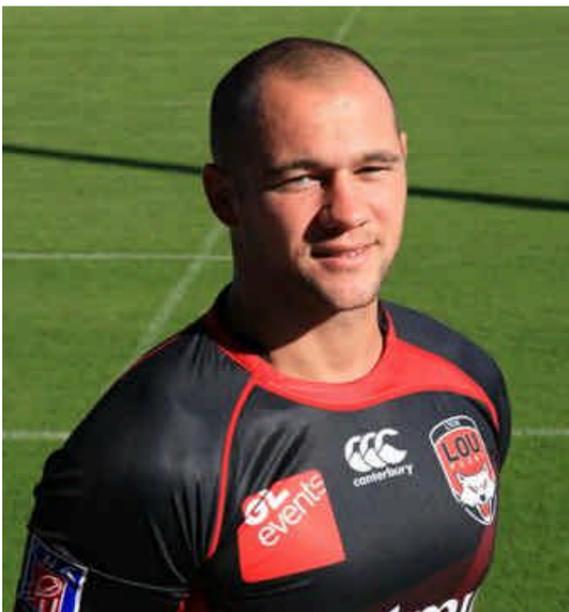


Allez Arnaud !!

Notre deuxième lascar, quant à lui, a atteint le sommet en cette saison 2010-2011. En effet Arnaud Dorier, présenté aussi dans un précédent Encrier, professionnel au LOU en ProD2 RUGBY, a été sacré Champion de France avec son équipe. Ce fut une saison longue et éprouvante, semée d'embûches et de matchs à suspense, mais le résultat et le bouclier furent au rendez-vous. Grâce à ce titre notre « boubou » se trouvera confronté l'an prochain, aux grands clubs de Rugby du TOP 14 de l'hexagone.

Que souhaiter de mieux pour un jeune rugbyman que de se retrouver contre le club français le plus titré : Toulouse ! Que rêver de mieux qu'aller défier des Harinordoquy ou autre Nallet en terre Basque ou Francilienne, d'aller trembler sur la rade Toulonnaise en face d'éternels Wilkinson ou Botha, tous deux champions du monde !

Bravo au Lou, bon vent à toi Arnaud, réservons nos places à Gerland pour venir te soutenir et te voir profiter jusqu'à la lie de tous ces moments intenses, riches sportivement et émotionnellement.



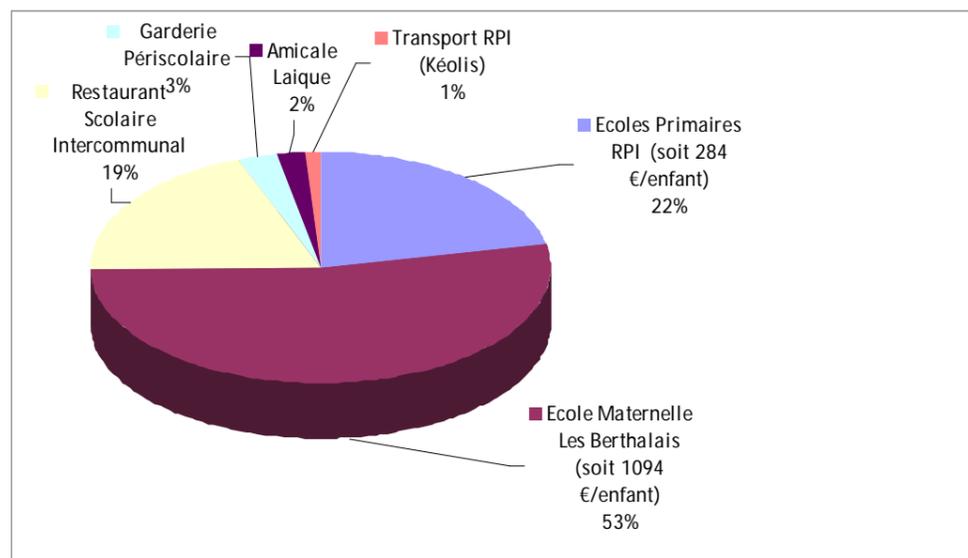
Que nos supporters Clastrois soutiennent nos deux sportifs !!

Vie scolaire

Budget : coût pour les communes – année scolaire 2009-2010

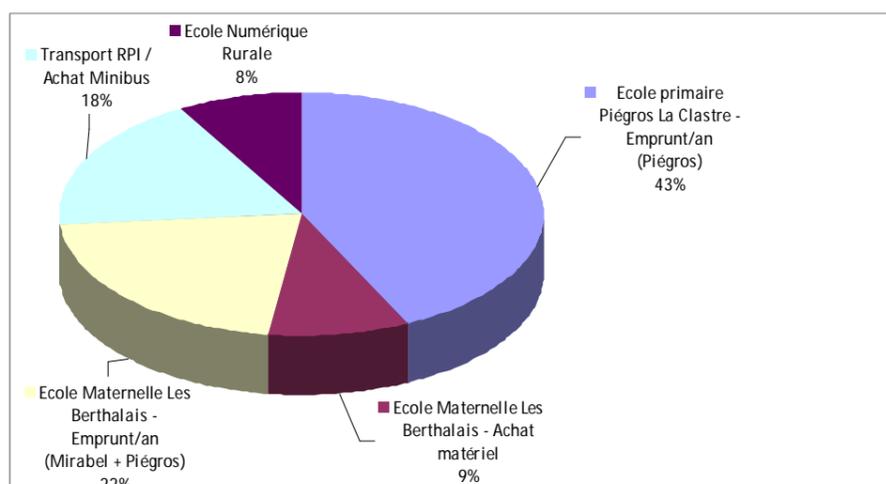
Fonctionnement

Écoles primaires RPI (soit 284 €/enfant) →	33 218 €
École maternelle des Berthais (soit 1094 €/enfant) →	80 993 €
Restaurant Scolaire Intercommunal →	29 854 €
Garderie périscolaire Les Loupiots →	4 500 €
Amicale laïque →	2 666 €
Transport RPI (Kéolis) →	1 900 €



Investissement

École primaire Piégros-La Clastre – emprunt/an (Piégros) →	26 332 €
École maternelle des Berthais – achat de matériel →	5 665 €
École maternelle des Berthais – emprunt/an (Mirabel et Piégros) →	13 219 €
Transport RPI – achat minibus →	11 000 €
École Numérique Rurale →	5 200 €



Pour un total de 214 547 € à charge directe des 2 communes

- Piégros-La Clastre : 120 440 €
- Mirabel et Blacons : 94 107 €

Traversée de la Drôme à Vélo - TDV



Une réussite, permise par la forte implication de nombreux partenaires.

Comme tous les deux ans, les élèves des deux classes de l'école de Blacons ont parcouru la Drôme du Nord au Sud sur leurs petits vélos, en participant à la « Traversée de la Drôme à Vélo ». Cette édition 2011 a été une réussite, en particulier grâce à l'implication de nombreux bénévoles et de partenaires que nous tenons à remercier par cet article dans les bulletins municipaux de chacune des deux communes du RPI.

Un bilan positif pour cette TDV 2011, malgré une météo peu engageante.

« Faire la TDV », c'est une tradition au RPI Mirabel-Piégros : tous les deux ans, y participent les deux classes de « grands » du RPI élémentaire (c'est à dire celles de l'école de Blacons), ce système permettant à chaque élève du RPI de Traverser la Drôme à Vélo une fois dans sa scolarité.

Ainsi, les 24 élèves de la classe de CE2/CM1 et les 25 CM2 ont parcouru la Drôme depuis Hauterives le lundi 6 juin jusqu'à Buis-les-Baronnies le vendredi 10 juin. Cette année, la météo était peu encourageante : après des mois de sécheresse, le début du mois de juin a été très pluvieux et durant les premiers jours, l'équipée n'a pas été épargnée par les averses. Or, afin de vivre une expérience plus forte et plus éducative, pour l'école de Blacons, les nuitées de la TDV se font sous tentes (d'autres écoles dorment dans des salles polyvalentes). Au matin du mercredi, sur le stade de foot de Montmeyran, après une nuit d'orage, le rangement des sacs et le pliage des tentes sous la pluie a été problématique, mais le retour du beau temps en cours de journée a réchauffé les cœurs et séché le matériel.

Une particularité de cette édition est que l'USEP (qui conçoit les parcours pour chaque école) a fait passer notre école par un col superbe mais relativement difficile pour des enfants : le col d'Ey, entre Ste-Jalle et Buis. Ainsi, le dernier matin, il a fallu réveiller les enfants à 6h, quitter Nyons sur les vélos à 7h30, pour parcourir 30 km dont 10 km de montée de ce fameux col ... suivis d'une superbe descente sur le Buis : à 12h30, nos écoliers franchissaient la ligne d'arrivée au Buis, fiers d'y être si bien arrivés. Bravo à eux. Quelques heures plus tard, après être remontés en car, ils reprenaient leurs vélos pour une deuxième arrivée tout aussi triomphale sur la place de Blacons, sous les acclamations de leurs parents.

De nombreux partenaires financiers, logistiques ... et humains.

Dans cet article, nous avons choisi de souligner le partenariat sans lequel un tel projet ne serait pas réalisable.

Nous essayons de lister ceux sans lesquels ce projet n'aurait pu aboutir, avec nos excuses pour ceux que nous pourrions avoir oubliés.

Le principal partenaire est évidemment l'USEP, qui organise cette manifestation avec le concours du Conseil Général, de la MAIF et du Crédit Mutuel, ainsi que de l'Inspection d'Académie. Au plan financier, pour notre RPI, les partenaires sont les deux mairies, le Conseil Général et l'amicale laïque. Mais certaines entreprises locales ont aussi joué un rôle non négligeable, généreux commercialement, et nous tenons à les remercier : les Transports Marion (transport des vélos), le relais des Mousquetaires (approvisionnements), Intersport et TitolocVTT (révision des vélos et prêt de pièces), Unmarked (impression de tee-shirts).

Pour se déplacer en autonomie à 70 personnes, la logistique est lourde, il faut du matériel et de nombreux véhicules : diverses associations ont fourni du matériel (amicale laïque, foyer Basket de Piégros, MPT de Blacons, comité des fêtes de Suze, vélo-club de Saillans), les communes ont prêté leur minibus, tandis que Benoît Pras, Michel Gauthier, et Alain Morlighem prêtaient 4 fourgons ou camping-cars.



Mais enfin et surtout, cette organisation repose sur l'énergie et le bénévolat de nombreux adultes, tant pour les entraînements préalables que pour l'organisation et l'animation du séjour : les deux enseignants (Laurence Marcel et Jean Beaufort), les adultes accompagnant les enfants à vélo (Jean-Marie Bravais, Céline Dumas-courtin, Marielle Cavagna, Thierry Gatto, Michel Gauthier, Nicolas Gueydan, Emmanuel Gronlier, Virginie Mayet, Philippe Soual, Karine Vérot, Gérard Veye, Xavier Vial) et enfin ceux qui leur préparaient les repas (Tina Allier, Olivier Berrebi, Monique Blancan, Nicolas Géranton, Christophe Lemaire, Alain Morlighem et Benoît Pras).

A cette liste s'ajoutent ceux qui lavaient les tee-shirts, ceux qui apportaient du réapprovisionnement, ceux qui préparaient l'arrivée, ... etc., sans oublier les nombreux bénévoles anonymes de l'USEP. Un grand merci à tous : si les enfants du RPI peuvent bénéficier de moments comme ceux-ci, c'est grâce à cette mobilisation très importante, rare et précieuse, spécifique à l'école de nos deux communes.

Jean Beaufort - instituteur

Fête des écoles

Comme chaque année, le RPI de Piégros-La Clastre et Mirabel et Balcons a organisé sa traditionnelle Fêtes des Écoles.

C'est sous un soleil radieux que parents, enfants et enseignants se sont retrouvés sur l'aire sportive de Piégros ce Samedi 25 Juin. Chacune des huit classes du RPI a alors présenté son spectacle. Beaucoup de danses et d'expression corporelle cette année (Petite, Moyenne et Grande section / CP et CE1), du hoola-hop (CE2), des acrobaties (CM1) et une parade à vélo pour les CM2, en souvenir de leur récente TDV.

Le travail des enseignants et les belles prestations des enfants ont été unanimement salués par un public nombreux et enthousiaste et enregistrés par bon nombre de caméscopes et d'appareils photo !

Tout ce petit monde s'est ensuite retrouvé auprès des nombreux jeux de la kermesse et la fête s'est terminée autour d'une bonne « Pasta Party » et de quelques notes de musique.

C'est l'Amicale des Écoles, association de parents bénévoles, qui s'est occupée de toute l'organisation et de l'intendance. Rappelons que les bénéfices de cette journée (la buvette, la kermesse et les 200 couverts de la Pasta Party) serviront à financer pour l'année prochaine les différents projets des enseignants.



Les membres de l'Amicale et leur président Stéphane Reynaud, remercient d'ailleurs tous ceux, parents et enseignants, qui, par leur présence et leur aide précieuse, ont permis à cette journée d'exister et d'être une belle réussite.

Merci à tous ceux qui ont tenu les différents stands de jeux avec efficacité et sourire et ... sous un soleil de plomb !

Merci à tous ceux qui ont spontanément aidé à installer puis ...désinstaller les tables des repas, et ce jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Merci à tous ceux qui, par leur présence et leur contribution financière nous soutiennent lors de nos différentes manifestations.

Merci aux enseignants pour le travail remarquable qu'ils font avec nos enfants tout au long de l'année et pour tout ce qu'ils leur font découvrir.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, même date ou presque mais ce sera alors à Mirabel et Blacons.



Les membres de l'Amicale des Écoles

Point info

Carte d'accès à la déchetterie

Depuis début mai, la déchetterie d'Aouste s'est équipée d'une barrière électrique. Pour y accéder vous devez retirer votre carte d'accès dans les locaux de la CCC (au dessus de la mairie d'Aouste) muni d'un justificatif de domicile et des papiers du véhicule aux horaires suivants :

Lundi de 14h00 à 17h00 – mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et vendredi de 09h00 à 12h00

Permanences pour la rentrée scolaire 2011 - 2012

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ainsi que pour la périscolaire Les Loupiots auront lieu dans les locaux de l'école primaire « L'Encrier » – route de Piégros, les :

- vendredi 2 septembre de 17h00 à 19h00
- Samedi 3 septembre de 10h00 à 12h00



Le restaurant scolaire ne prendra aucune inscription le lundi 5 septembre – jour de la rentrée.

Journées du Patrimoine – 17 et 18 septembre 2011

Le Château

Après le succès de deux années précédentes, Monsieur Claude Huot ouvrira à nouveau les portes de son château au public. Visite guidée les :

- Samedi : 14h00 ; 15h30 et 17h00
- Dimanche : 09h00 ; 10h30 ; 14h00 ; 15h30 et 17h00.

L'Église

L'église Notre Dame sera également ouverte au public le samedi et dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Une exposition photo aura lieu le dimanche à l'occasion des journées du patrimoine, sur le thème « Voyage dans le temps ».

Pour cela nous avons besoins de votre aide, si vous possédez des photos de Piégros-La Clastre d'hier et d'aujourd'hui (paysage, travaux agricoles, événements...), n'hésitez pas à les apporter en mairie. Nous en prendrons grand soins et nous vous les rendrons le plus rapidement possible.



Aujourd'hui vous aussi vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang le

21 JUILLET

au Centre Rural d'Animation
de Piégros-La Clastre

Faites un cadeau qui ne coûte rien – donnez votre sang

Vous pouvez consulter l'Encrier en couleur sur le site Internet de la commune

Ambrosie

Les gestes de chacun font la santé de tous !



Pensez à arracher l'ambrosie (en juillet) dans vos propriétés avant que celle-ci ne fleurisse (août et septembre) et ne devienne allergisante.